

37
Jan 2001

LOUS MITTEYS

D'AZUR

BULLETIN
D'INFORMATION



Le Mot du Maire

Avec l'arrivée des beaux jours, voici le nouveau numéro de "Lous Mitieys", bulletin d'informations locales que vous connaissez bien maintenant.

Au mois de mars, vous avez élu conseillers municipaux les onze candidats de la liste "Ensemble à Axur" et j'ai eu l'honneur d'être reconduit dans mes fonctions de Maire pour un nouveau mandat de 6 ans.

Je suis heureux de pouvoir vous redire ici ma fierté et ma détermination à oeuvrer pour le bien public dans l'intérêt de tous et dans le respect de chacun.

Toute l'équipe municipale s'est mise au travail avec l'ambition de mieux vous servir et de maintenir Axur sur la voie du progrès et de la prospérité.

A cette oeuvre collective, chacun peut contribuer ; c'est pourquoi je vous invite à nous faire part de vos propositions, de vos suggestions... et de vos critiques.

Vous trouverez dans "Lous Mitieys" le compte rendu des principaux faits et événements qui ont marqué notre village ces derniers mois, ainsi que les projets en cours.

Je vous en souhaite bonne lecture et je vous prie de croire à mes sentiments très dévoués.

Michel Laussu

AU FIL DES DOSSIERS

Aménagement des abords du lac

Les aménagements des abords du lac sont en cours et, après une trêve estivale, les travaux reprendront à l'automne.

Les pontons et la piste piétonnière "Mini-golf - La Paillotte" seront opérationnels. Par contre, les parkings et l'espace "fête" ne seront pas terminés.

Financièrement, la commune participe à hauteur de 400 000 F, soit 200 000 F de fonds propres et 200 000 F d'emprunt sur 10 ans.

La commune a acquis les terrains de Messieurs Lafitte et Ferrou (coût : 62 000 F).

Aménagement salle des fêtes et poste

Les dossiers pour obtenir les subventions les plus importantes possibles, ont été déposés auprès des collectivités concernées.

Hangar communal

Le projet confié à Madame Novembre, architecte, est à l'étude.

Lotissement communal

Le terrain situé à "Déche" et acheté à Messieurs Jean Jacques et Jean Michel Duler, sera aménagé en lotissement communal. Une étude, confiée à Monsieur Le Deun, géomètre à Messanges, sera présentée prochainement en conseil municipal.

Les personnes désirant acquérir un lot, peuvent s'inscrire au Secrétariat de Mairie.

Développement du camping municipal

Pour la prochaine saison estivale 2002, un projet de développement du camping est à l'étude : augmentation du parc emplacements pour mobil-homes et caravanes, construction d'une piscine et création d'espaces loisirs.

Situation réservations au	31 mai 2001	30 juin 2000
Emplacements mobil-homes	82	40
Semaines réservées normales	168	170
Chiffre d'affaires correspondant :	800 000 F	
Chiffre d'affaires total réalisé 2000 :	1 050 000 F	

On cherche un nom pour le camping municipal. Si vous avez une idée, faites le savoir au Secrétariat de Mairie.

La forêt communale

En 2000, la forêt communale n'a pas été exploitée.

Cette année 2001, il est prévu 25 ha à débroussailler qui se décomposent comme suit :

- 6 ha de coupe rase (Coût)
- 11 ha pour coupe de poteaux (Iac et Malakoff)
- 8 ha pour ébrancher et dépresser (Cap de la Lane).

La CAFSA va labourer et semer 8 ha (Route de Magescq et Tuc du Pey).

Nous regrettons que deux parcelles achetées par Monsieur Bedora ne soient toujours pas exploitées, un comportement que nous jugeons irresponsable. Nous devons en tenir compte lors des prochaines consultations.

Les Azuriens qui désirent acquérir du bois doivent s'inscrire au Secrétariat de Mairie avant de rencontrer le responsable, Jean Michel Duler.

Autres travaux réalisés dans les prochaines semaines

- Les sanitaires du stade seront mis aux normes.
- Un columbarium au cimetière sera installé.
- Une partie du chemin de "Capon" et la sortie de la piste cyclable à Malakoff seront bitumées.

Une demande d'enfouissement des réseaux route de Moliets et rue Gaston Nougaro a été formulée auprès des services du SYDEC.

Budget de la Commune 2001

Fonctionnement :	Recettes	4 167 340 F
	Dépenses	4 167 340 F

Investissement :	Recettes	1 291 075 F
	Dépenses	1 291 075 F

Compte administratif de la Commune 2000

Fonctionnement :	Recettes	3 390 478,10 F	
	Dépenses	2 547 246,05 F	Excédent : 843 232,05 F
Investissement :	Recettes	4 862 108,61 F	
	Dépenses	5 005 217,54 F	Déficit : 143 108,93 F
Résultat d'exploitation :		700 123,12 F	

Budget de la Camping 2001

Fonctionnement :	Recettes	1 556 090 F
	Dépenses	1 556 090 F
Investissement :	Recettes	595 290 F
	Dépenses	595 290 F

Compte administratif du Camping 2000

Fonctionnement :	Recettes	1 364 808,49 F	
	Dépenses	926 743,67 F	Excédent : 438 064,82 F
Investissement :	Recettes	184 163,89 F	
	Dépenses	256 857,63 F	Déficit : 72 693,74 F
Résultat d'exploitation :		365 371,08 F	

Les taux d'imposition 2001 sont identiques à ceux de 2000.

Secrétariat de Mairie

Ouverture du bureau :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 13 H 30 - 16 H 30

Mardi : 8 H 00 - 12 H 00 - 13 H 30 - 16 H 30

Nathalie Laussu nous a quittés. Son emploi est occupé, depuis le 1er mai 2001, par Sylvie Roux qui assure également la surveillance à la cantine de 12 H 15 à 13 H 15.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous l'autorité du Maire et des Adjointes, des commissions sont mises en place pour mener à bien les différents projets :

- Budget et personnel
- Urbanisme
- Tourisme
- Social, Loisirs, Culture.

D'autres commissions font appel à des personnes bénévoles, volontaires, pour gérer certains services, notamment :

- Fleurir Azur : Claudine Graciannette, Jean Claude Barrère et René Fort.
- Usagers eau et assainissement : Bruno Sorin, Marc Milhau, Alain Daleau et Didier Filet.
- C.C.A.S. : Anne-Marie Cayuela, Jocelyne Milhau, Edith Fridmann, Jeanine Barrère, Isabelle Mancidor et Claude Redolfi.
- Commission Impôts : Messieurs Jacques Laussu, Marc Milhau, Marcel Derwyn, Christian Ferrou, Jacques Dauga, René Dumartin, Nicolas Lartigue, Jean Laudouard ont été désignés délégués titulaires ou suppléants.

Ce qui va changer notre vie dans les mois qui viennent : La loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain)

- Projet de regrouper les communes des cantons de Saint Vincent de Tyrosse et Soustons pour constituer une communauté de communes. Cette communauté des communes sera chargée de délimiter un schéma de cohérence. C'est à partir de ce schéma de cohérence que s'est déjà mis en place le plan local d'urbanisme (P.L.U.) qui remplace, depuis le 1er avril 2001, le plan d'occupation des sols (P.O.S.).

Nous proposons aux personnes intéressées par ce projet, de rejoindre la commission urbanisme. Nous essaierons de constituer une commission composée de 4 élus et 4 à 6 extérieurs.

Nous pensons organiser, à l'automne, avec l'ensemble des habitants de la Commune, une réunion d'informations où nous pourrions débattre sur ces sujets très importants.

Commission Communale Aide Sociale :

Une enquête auprès des retraités fait ressortir les besoins suivants :

- repas à domicile : 3 demandes
- travaux ponctuels : 4 demandes (avec participation financière du demandeur)
- aide aux transports : 2 demandes

A ce jour :

- une personne reçoit un repas par l'intermédiaire de la cantine scolaire
- des transports de personnes ont été assurés par les personnes bénévoles du C.C.A.S. qui assurent une permanence mise en place le 1er mai 2001.

Pour confirmer leurs aspirations, une simple demande au Secrétariat de Mairie suffit (Tél. : 05 58 48 13 06).

Divers

Signalisation horizontale sur les routes :

Sont concernées les routes départementales de catégories 1 - 2 - 3.

Les RD50 (Soustons), RD150 (Magescq) et RD378 (Messanges) sont de 5ème et 6ème catégories. Les demandes de signalisation effectuées auprès de la D.D.E. ne peuvent être satisfaites.

Don du sang :

Collectes à Soustons :

Juillet : Vendredi 27 (17 H à 20 H) - Samedi 28 (9 H à 12 H).
Octobre : Vendredi 26 (16 H 30 - 19 H 30) - Samedi 27 (9 H à 12 H).

Taxe ordures ménagères

Nombre d'azuriens s'étonnent du coût de la facture qui regroupe collecte et incinération des ordures ménagères et la gestion des déchetteries.

Les contributions directes s'élèvent, pour l'année 2000, pour une collecte de 276,6 T :

Incinération	172 848 F
Déchetterie	89 796 F
Conteneurs	25 596 F
Contribution ordinaire	8 040 F

soit un total facturé et réglé au SITCOM de Bénesse, qui s'élève à la somme de 296 280 F.

Le produit des taxes, prélevé sur l'ensemble de la Commune d'Azur, s'élève à la somme de 332 362 F, soit 212 260 F à la charge des particuliers et 120 102 F à la charge des restaurants et campings.

La moitié du tonnage est récupérée en juillet et août (133,8 T).

On peut accepter que le budget principal de la Commune finance la contribution ordinaire et le coût des conteneurs (au total : 33 636 F).

La différence recettes (332 362 F) et dépenses au SITCOM (263 184 F), soit 69 178 F, correspond à la somme reversée à la collecte des ordures ménagères organisée par la Commune, soit un coût de 250 F/tonne, à comparer avec le prix facturé par le SITCOM pour le même service (415 F/tonne). Le prix de la tonne incinérée est de l'ordre de 615 F/tonne, soit un coût total de 1 030 F/T pour 865 F/T (coût Commune d'Azur).

Pour tendre vers ces coûts, deux solutions :

- Augmentation des tarifs : C'est inévitable, car vont s'ajouter des contraintes de qualité de l'environnement.
- Tri sélectif : continuer l'effort entrepris. Eviter de retrouver dans les conteneurs : gazon, branches, verres, papiers, etc...

Ne pas trier, c'est voir sa facture augmenter.

Matériaux collectés :

Verre : Moyenne haute/hab.	143,64 Kg	Azur :	56,93 Kg
Papier : "	56,33 Kg	"	20,71 Kg
Plastique : "	8,17 Kg	"	2,64 Kg
Tétra-pack : "	1,96 Kg	"	0,15 Kg
Métal : "	3,40 Kg	"	2,15 Kg

ETAT-CIVIL

Naissances

Mathilde Costa, le 3 avril 2001

Tous nos voeux de bonheur.

Mariage

Didier Olivier Boccand et Carole Mireille Henriette Denis, le 2 juin 2001

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Jeanne Henriette Lacoste, le 21 mars 2001

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Indispensables dans les communes de la taille d'Azur, la municipalité aidera les associations à s'investir pour animer notre village.

Le Conseil Municipal soutiendra les démarches présentées : amélioration et entretien des équipements, mise, autant que possible, de matériel à disposition des responsables.

Une aide pour encourager les personnes qui assurent des responsabilités dans les associations, sera proposée.

Manifestations communales

- **Fête des mères** : Quelques regrets de ne pas voir quelques mamans (surtout chez les jeunes) participer à cet hommage sincère que beaucoup apprécient et qui sera poursuivi.

- **Traditions** :

Maïade : Fête qui existe à Azur depuis la nuit des temps, léguée par nos anciens et que nous nous devons de faire perdurer, même si, pour certains, cela paraît "ringard".

14 juillet : Pain et fromage offerts depuis très très longtemps. Malheureusement, les Azuriens semblent bouder également cette tradition.

Ces manifestations, comme d'autres : récompenses des maisons fleuries par exemple, n'ont qu'un but : faire rencontrer les gens afin de mieux se connaître. Faut-il arrêter, continuer ? La réponse appartient à tous les Azuriens.

Rendez-vous maintenant le 14 juillet pour un bilan que nous espérons positif, mais nous n'irons pas contre la volonté de la population pour perpétuer ces vieilles traditions.

Que dire de la participation de la population aux cérémonies officielles, commémoration du 8 mai ou du 11 novembre : félicitations à Matthieu Verdoux, seul jeune Azurien à être présent 2 fois par an, devant le monument aux morts d'Azur.

Que son civisme soit un exemple pour tous les Azuriens !

Le Comité des Fêtes

Animations juillet et août 2001 :

Vendredi 13 juillet 2001 :

Sardinade au Lac animée par les échassiers Lous Cadetouns de Soustons
Bal disco

Samedi 14 juillet 2001 :

Pain et fromage à 18 H 00 à la Salle des Fêtes

Vendredi 20 juillet 2001 :

Sardinade au Lac animée par les échassiers Lous Crabots de Saint Vincent de Tyrosse
Bal disco

Vendredi 10 août 2001 :

Sardinade au Lac animée par les échassiers Lous Crabots de Saint Vincent de Tyrosse
Bal disco

Fêtes locales du 24 août au 26 août 2001

Vendredi 24 août 2001 :

Trottinettes, pétanque, petits jeux
Bal disco

Samedi 25 août 2001 :

Trottinettes
Match de rugby féminin
Repas champêtre
Bal disco

Dimanche 26 août 2001 :

Trottinettes - remise des prix
Spectacle l'après-midi
Bal disco de clôture

Les enfants de 5 à 12 ans désirant participer aux trottinettes et aux petits jeux sont priés de s'inscrire auprès de Madame Cathy Daleau à Azur (Tél. : 05 58 48 12 74).

Réveillon de la Saint Sylvestre :

Il sera organisé en collaboration avec l'Hôtel des Pins d'Azur qui prendra les inscriptions.

Les Archers d'Azur

C'est une très bonne et agréable année pour le tir à l'arc à Azur. Nous avons un groupe de jeunes qui vient très régulièrement aux entraînements et qui progresse.

Comme pour tous les clubs, tout n'est pas facile à gérer, mais petit à petit, nous avançons.

Chaque semaine, il y a 3 entraînements dont 2 par mois avec un brevet d'état que nous faisons venir de l'extérieur et que nous payons.

Dans le club, 2 archers sont titulaires d'un brevet d'initiateur de club : Sébastien Laudouar et Jean Lamoliata. Cette année, Guillaume Daleau l'a passé et l'a eu avec brio.

Résultats de l'année :

- Championnat des Landes en salle :

Matthieu Verdoux, 2ème Benjamin
Cécilia Bégards, 1er Minime
Sylvain Pozzobon, 9ème Minime
Marie Christine Gimenez Guillem, 2ème Cadette
Romain Hiquet, 16ème Cadet
Guillaume Daleau, 2ème Junior
Sébastien Laudouar, 10ème Sénior

- Championnat des Landes Tir en campagne :

Sylvain Pozzobon, 1er Minime
Guillaume Daleau, 1er Junior

- Championnat des Landes Tir Olympique :

Cécilia Bégards, 1ère minime
Matthieu Verdoux, 1er Benjamin
Guillaume Daleau, 2ème Junior
Sébastien Laudouar, 1er Sénior

Flèches du Futur Championnat des Landes :

- **Poussins Homme** : Florent Pozzobon, 1er
Mathieu Coyola, 2ème
Benjamin De Sola, 13ème
Alexandre Broustau, 15ème
- **Benjamin Homme** : Quentin Hiquet, 12ème
- **Cadette Fille** : Marie Christine Gimenez Guillem, 1ère
- **Cadet Homme** : Romain Hiquet, 1er.

Flèches du Futur Championnat d'Aquitaine :

Samedi 9 juin 2001 s'est déroulé, à Azur, le championnat régional des flèches du futur qui regroupait des jeunes archers débutants des 5 départements aquitains.

Beaucoup de personnes étaient présentes sur le terrain de foot.

93 participants de 36 clubs différents se sont affrontés pour décrocher une place pour les finales.

4 de nos archers étaient qualifiés pour ce concours.

Résultats :

Florent Pozzobon : 1er dans sa catégorie poussin
Marie Christine Gimenez Guillem : 3ème chez les cadettes
Romain Hiquet : 8ème chez les cadets
Mathieu Coyola : 9ème chez les poussins.

Un grand bravo à tous.

Je tiens à remercier toutes les personnes et les parents des archers qui m'ont aidée pour organiser ce concours, ainsi que la municipalité et tous les sponsors (Leclerc, AXA, Crédit Agricole, Conseil Régional, Conseil Général, Weldom, Gitem Ducastaing, De Sola, Chopin).

Merci à vous, Azuriens, de l'accueil que vous avez fait à nos archers pour les calendriers.

Cathy Daleau

L'Association Saint Jean Baptiste

Cette année, vu l'âge avancé et la santé de certains membres du bureau, il ne nous a pas été possible d'organiser le traditionnel repas de la paroisse.

Nous demandons à toutes les bonnes volontés qui voudraient renforcer notre équipe, de se faire connaître auprès de Mesdames :

- Mylène Roulet : 05 58 48 26 36
- Monique Fesancieux : 05 58 48 14 27
- Anne-Marie Cayuela : 05 58 48 23 90.

Des messages de félicitations nous sont adressés par des touristes qui viennent visiter notre église. Un registre sera mis à leur disposition.

Nous remercions la petite équipe de bénévoles qui l'entretient et la fleurit.

Merci à tous les jeunes couples qui choisissent l'Eglise Saint Jean Baptiste d'Azur pour s'unir ou faire baptiser leurs jeunes enfants.

Les messes sont annoncées régulièrement sur un panneau extérieur.

Le Coin des Retraités

Compte rendu des activités du 1er semestre 2001 :

L'assemblée générale a eu lieu le 24 janvier.

Le rapport financier présenté par Madame Helleu, fait apparaître un léger déficit pour l'année 2000, d'un montant de 330,42 francs. Malgré cela, notre trésorerie reste excédentaire de 23 740 francs.

Pour compléter le conseil d'administration, Madame Charret a été élue en remplacement de Monsieur Graciannette. Les cotisations ont été maintenues à 70 francs et à 120 francs pour les conjoints des retraités.

Le voyage à Arcachon a eu lieu le 28 mars au lieu du 21, le vent qui soufflait ce jour là, a procuré quelques émotions sur le bateau. Tout le monde a apprécié la visite de la ville en petit train, dommage que la pluie ait un peu perturbé le voyage.

La sortie du 25 avril était consacrée à Bordeaux, la majorité y était déjà allée mais peu connaissaient vraiment la ville. La visite commentée par un très bon guide a comblé beaucoup de lacunes en la matière.

Les sorties à la frontière connaissent toujours un grand succès, mais l'Espagne ne se limite pas aux ventas du Col d'Ibardin ou de Béhobie. En témoigne notre voyage à Bilbao avec en point d'orgue la visite du musée d'art contemporain GUGGENHEIN, de charmantes hôtesse nous ont appris tous les détails architecturaux de ce monument en forme de bateau qui abrite des oeuvres d'art surprenantes.

Tous ces voyages touristiques et culturels sont passionnants, malheureusement, ils ne suscitent pas l'engouement espéré.

Au second semestre, nous souhaitons une plus forte participation. En attendant, passez un bon été !

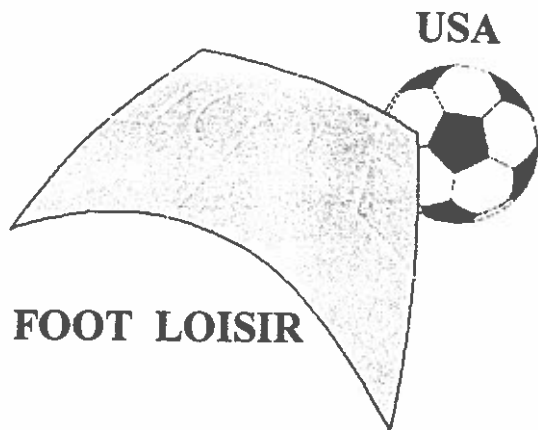
L.A.C.C.A.

Les permanences pour la vente des cartes auront lieu dans la salle des fêtes les vendredis 17 et 31 août et 7 septembre de 18 H 30 à 19 H 30.

Les cartes ne seront remises que si le permis est validé à la Perception.

Lors de l'assemblée générale réunie le 10 juin, il a été décidé de porter les prix de la carte à 200 francs pour les membres de droit et à 560 francs pour les membres facultatifs.

La réunion d'information aura lieu à l'issue de la dernière permanence, le vendredi 7 septembre à 19 H 30.



La saison 2000-2001 s'est déroulée, comme la saison précédente, dans la bonne humeur et la convivialité.

Malgré une année difficile (fortes pluies, tempête), des matchs ont été régulièrement disputés.
De plus, nous avons participé à quatre tournois ; rapportant de nombreuses coupes au village.

Le 24 février, nous avons organisé un repas qui a été un vif succès.
Nous remercions tous les participants ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Seule ombre au tableau, le voyage à Bordeaux. Le calendrier des Girondins ayant été modifié pour les besoins de la coupe d'Europe, nous n'avons pas pu nous y rendre. Ceci n'est que partie remise.

BONNES VACANCES A TOUS.

L'histoire du petit train et d'Azur d'après l'Abbé "Yanti" Lesbats

Un autre Hermois, l'Abbé Julien Lesbats a bien connu, lui aussi, ce petit train. Et c'est pour nous l'occasion de lui rendre hommage aujourd'hui puisqu'il nous a quittés il y a quelques mois, le 18 novembre dernier.

Il était né à Herm, à la maison "Maruche" le 22 janvier 1913. Il accomplit la majeure partie de son sacerdoce à Labrit, jusqu'en 1995, avant de se retirer à la maison de retraite de Buglose.

Il a beaucoup écrit, en gascon et en français, notamment "Toponymie des Landes" en 1979, et des recueils de poèmes comme "A trovès les Lannes" (3 cloucades, 3 volumes) et "Istouérots de noste" (7 cloucades).

Dans "Toponymie des Landes, recherches historiques", il a essayé de trouver une explication aux noms de nos villages. C'est ainsi que, pour Azur, il donne la signification suivante : le mot viendrait du latin "surus"(rameau) avec un "a" prosthétique (ajouté devant le mot) ou du vieil occitan et provençal "siéure" qu'il traduit par "plant de vigne" alors que Mistral le traduit par "chêne liège" dans le chant neuvième de "Mireille". Cette explication donnée par l'Abbé Lesbats n'engage que lui et reste bien sûr discutable.

Pour en revenir à notre train et en terminer avec notre propos, je vais vous lire le poème bilingue écrit par notre abbé poète qui avait choisi le pseudonyme de "Yanti". C'est un long poème de 15 strophes de 4 vers, écrit le 5 juillet 1973, en hommage au "matche-cul" d'Azur, extrait de la 2ème cloucade de "A trovès les Lannes". Il l'a d'abord écrit en gascon puis traduit en français en prenant quelques libertés, la version française étant parfois bien différente de ce qui est écrit en gascon :

- (1) Dans le "Dictionnaire de la Grande Lande" de Félix Arnaudin, récemment paru, on peut lire, à la page 293, cette phrase remarquable : "Lou camin de hé que nous a descrossit et tirat les lagagnes" dont voici la traduction "Le chemin de fer nous a décrossés et nous a éclairci la vue" et la signification : "c'est à dire qu'il nous a civilisés et ouverts au monde".
- (2) CANDALE, GAHOUN, MAGUIDE, LARRAOU : maisons situées à proximité de la ligne. CANDALE était une "halte" (commune d'Herm) ainsi que LARRAOU (commune de Léon).

Pierre Bedat

Extrait Mémoire en Marensin-Azur - 25.3.2001

Y'aùé, d'aùts cops, ou Marancin,
Per ana de Dax ent'Azur,
Un trén qui n'anéue à boussins,
Lou « matche-cul » d'Azur !

Que l'aperéuën hort soubén,
A noste, le « Flèche d'Azur » !
Qu'ère ta comode é plaisén,
Lou matche-cul d'Azur !

Qu'entréue à le gare de Dax,
Coum à sou' case, lou moussu !
Que s'arrestéue ou quay en pats,
Lou matche-cul d'Azur !

Partin de Sènt-Pol, ou matin,
S'escapéue coum un tapin,
Decap à Herm, Mayès, Azu,
Lou matche-cul d'Azur !

Que sembléue boula dab ales,
Quén descendé cap à Candale ! (1)
Soubén lou praùbe matche-cul
S'arrestéue segu !

Labets, tournéue à d'enarré,
Ta prène abiade coum calé !
Pantuhéue coum un perdu,
Lou praube matche-cul !

Més à force de pantuha,
Que-s tiréue toutun d'ana.
En chiùlan, qu'arribéue ou béc,
Fier coum un petit créc !

Lou chef de trén é lou chofur,
Mascats de suye é de carboun ;
E tabey caùque boayajur
Anéuën bouè un pioun !

D'aùts boayajurs que debiséuen,
Asseduts dehen lous bagouns !
Més benléu tourna que haléuën,
Per douan ou Gahoun ! (1)

Cap à Maguide (2) s'emballéue,
Lou petit trén nègue é boussut !
A Meyès diya que chluléue,
Lou matche-cul d'Azur !

Aql, hasén gn'aùt estanqué
Enta bouè coque aùt tchaupét !
Pramoun le gare de Larrau (2)
N'a ni aygue, ni braù !

Enfins, en lùe ore aùncade,
Qu'arribéuen en ço d'Azur !
E qu'ère le grane estancade
Dou matche-cul d'Azur !

Praùbe trégnou dou Marancin,
Quoan as pantuhàt é courrut,
A troubès lou brug é lous pins !...
Praùbe Flèche d'Azur !

Quoan de cops s'as pourtats à case,
Enta hala ou bien tourna !
Per nous, tustém coum un Pegase,
Pouyram t'imayina !

.

Adara, drom en pats, amic !
Qu'as héyt lou toun travailh, segu !
T'arremerciyém un bét tchic,
Brabe Flèche d'Azur !

Autrefois, dans le Marensin,
Filait le train de Dax-Azur.
Il filait à travers les pins,
Le « mâche-cul » d'Azur !

On l'appelait le plus souvent,
— C'était charmant ! — « Flèche d'Azur » !
Il était commode et plaisant
Le « mâche-cul » d'Azur !

Il entrait en gare de Dax,
Comme chez lui, le malotru !
Il s'arrêtait à quai, là-bas,
Le « mâche-cul » d'Azur !

Partant de Saint-Paul, le matin,
Il s'échappait comme un lapin,
Vers Herm, Magescq, Larrau, Azur ! (2)
Le « mâche-cul » d'Azur !

Il paraissait avoir des ailes,
Quand il descendait avec zèle,
Vers Candale (1), le mâche-cul !
On ne l'arrêtait plus !

Parfois, il devait reculer
Pour prendre l'élan qu'il fallait !
Il hâletait comme un perdu,
Le pauvre mâche-cul !

Mais à force de s'essouffler,
Il s'en allait comme à souhait !
En sifflant, il entrait en gare,
Comptant sur un pourboire !

Le chef de train et le chauffeur,
Masqués de suie et de charbon ;
De même, quelques voyageurs,
S'en allaient boire un pion !

D'autres voyageurs conversaient,
Assis dans les pauvres wagons.
Mais bientôt l'on se rembarquait
Pour d'autres horizons !

Vers Maguide (2), on filait bon train,
Noirs de suie et presque fourbus !
Magescq déjà, dans le lointain,
Voyait son mâche-cul !

Là, on faisait un autre arrêt,
Pour boire quelque autre « tchaupét » !
Car à la gare de Larrau (2)
N'y a ni eau, ni « braù » !

Enfin, à une heure avancée,
L'on arrivait au port d'Azur !
Là, s'achevait la radonnée
De la Flèche d'Azur !

Cher petit train du Marensin,
Tu as longtemps soufflé, couru,
A travers bruyères et pins !...
Pauvre Flèche d'Azur !

Que de fois tu nous as portés,
Contents d'aller, plus de rentrer !...
Pour nous, tu es, depuis ce temps,
L'ami des jeunes gens !

.

Maintenant, dors en paix, ami !
Tu as fait ton travail, c'est sûr !
Accepte notre grand merci,
Brave Flèche d'Azur !

EXPOSITION de PEINTURE de l'Amicale des Peintres d'AZUR

Du 21 au 29 Juillet 2001



SALLE des FETES d'AZUR
ouverture de 10h à 12h et 15h à 19h
entrée libre

avec la participation de peintres
Landois et Basques



Alexandre GATZKE

